

LONGJUMEAU EN SCÈNE ! - 2019-2020

Inscription aux auditions



INFORMATIONS SUR LE CANDIDAT

Prénom
Nom
Date de naissance / /
Adresse
.....
.....
Téléphone portable
Téléphone fixe
Adresse email

Avez-vous déjà, pratiqué un art scénique : chant, danse, théâtre ou autre... ? Oui Non
Si oui, lequel ou lesquels :

.....
.....
.....

PARTICIPATION AUX AUDITIONS

Les sessions de présélections se dérouleront mercredi 18 septembre et samedi 21 septembre 2019 à l'Auditorium du Théâtre de Longjumeau (rue de la Peupleraie) de 14h à 18h.

Cochez la case correspondant à votre souhait :

Je souhaite m'inscrire pour la session du 18 septembre

Je souhaite m'inscrire pour la session du 21 septembre

NB : Les candidats seront convoqués à une des deux sessions par courriel en fonction de leur souhait.

La ville de Longjumeau s'autorise, en fonction du nombre de candidats, à proposer une session (date) non retenue par le candidat.

AUTORISATION PARENTALE POUR LA PARTICIPATION AUX AUDITIONS D'ENTRÉE DE LONGJUMEAU EN SCÈNE

Je soussigné(e) Madame / Monsieur (prénom et nom)
agissant en qualité de responsable légal, autorise (prénom et nom)
à participer aux sélections en vue d'une inscription aux ateliers « Longjumeau en scène ! » organisés par la ville de Longjumeau.

AUTORISATION PARENTALE DE DROIT À L'IMAGE

Dans le cadre des sélections des ateliers « Longjumeau en scène ! », la ville de Longjumeau peut être amenée à utiliser des photos (pour le journal, le site internet, dans les différentes publications de la ville). Il s'agit de photos de groupe ou bien de vues montrant des jeunes en activité.

En application de la loi informatique et libertés et des règles de protection des mineurs, les légendes accompagnant les photos ne communiqueront aucune information susceptible d'identifier directement ou indirectement les enfants ou leur famille.

La loi fait obligation d'avoir l'autorisation écrite des parents pour cette utilisation. La ville attire votre attention sur le fait que l'usage des images est sans aucun but lucratif et sans publication de nom de famille (prénom seulement).

UN REFUS DE VOTRE PART AURA POUR CONSÉQUENCE, SOIT D'ÉCARTER VOTRE ENFANT LORS DES PRISES DE VUE, SOIT DE MASQUER SON VISAGE.

Nous soussignés

Responsables légaux de

Nous autorisons / nous n'autorisons pas (barrer la mention inutile)

Les adultes professionnels et bénévoles de la structure à utiliser, dans le cadre pédagogique (journal, site Internet, publications, reportages) des photos de notre enfant prises au cours des activités.

SIGNATURE DU OU DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX

précédée de la mention « lu et approuvé »

Fait à Longjumeau, le / /